Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 83 (1974)
Heft: 6

Artikel: Au fil des ans
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-684122

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«Enfants et personnes âgées en Grèce»

Au fil des ans

Les bénéficiaires de nos parrainages «enfants et personnes âgées en Grèce» sont actuellement surtout des vieillards isolés vivant souvent dans des «logements» des plus primitifs ou des invalides ne touchant aucune rente. Les uns et les autres reçoivent une modeste contribution mensuelle en espèces.

Après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la Grèce occupa pendant plusieurs années l'un des premiers rangs parmi les bénéficiaires de nos parrainages. La misère y était si grande! – Guerre, occupation, guerre civile – mort, ravages, pauvreté, famine. Au nord du pays surtout, les montagnes de la Macédoine offraient un spectacle désolant. Notre opération de parrainages, commencée en 1956, visait surtout à venir en aide aux enfants sous-alimentés, souffrant souvent de primo-infection de tuberculose. Dans la province de Kozani, par exemple, 10 à 30 % de la population des villages en était atteinte. Il fallait aussi prêter assistance à des personnes âgées, des femmes surtout, qui n'avaient plus de mari pour prendre soin d'elles. On leur envoyait des paquets de parrainages, qui contenaient des manteaux et des chaussures, des tissus et de la laine à tricoter pour qu'elles puissent elles-mêmes confectionner des vêtements d'enfants; les plus pauvres recevaient l'argent nécessaire pour acheter de l'huile, du riz, de la farine, du sucre, etc. En gros, la composition de ces envois est restée la même jusqu'à aujourd'hui.

Au début, on fit venir en Suisse les enfants menacés de tuberculose, comme il n'y avait de loin pas assez de places dans les préventoriums de Grèce. Dans l'atmosphère calme de notre pays épargné par la guerre, ces petites créatures maigres et apeurées profitaient merveilleusement bien des bons soins qui leur étaient prodigués, mais au bout de six mois, il leur fallait retourner chez eux et y retrouver la misère et le manque d'hygiène de leur village. Une déléguée de la Croix-Rouge suisse décrivait ainsi en 1956 la plupart des habitations qu'elle avait pu visiter: «huttes misérables, d'une seule pièce souvent, sol de terre battue, murs humides, portes et fenêtres disjointes, plafonds pas étanches. Même le toit manque bien des fois et la pluie pénètre à l'intérieur. En outre, les huttes sont trop petites, beaucoup trop exiguës pour de si grandes familles. Dans une seule pièce vivent parfois jusqu'à dix personnes, car on n'a pas encore construit une deuxième chambre. Presque chaque famille abrite un malade, très fréquemment tuberculeux, cohabitant avec les autres. Il faudrait vraiment remettre ces habitations en état, les agrandir! Le faire pendant que les enfants sont encore à Gstaad!»

Grâce aux parrainages et aux contributions destinées à l'«Aide à l'Europe», il fut possible au courant des années d'assainir à peu de frais quelques milliers de maisons, pour tenter d'extirper la tuberculose. C'est le même but que visaient aussi les contributions affectées à l'équipement et à l'exploitation du sanatorium de Mikrokastro et à l'acquisition d'une installation mobile de radioscopie destinée à dépister les tuberculeux dans l'entourage de «nos» enfants.

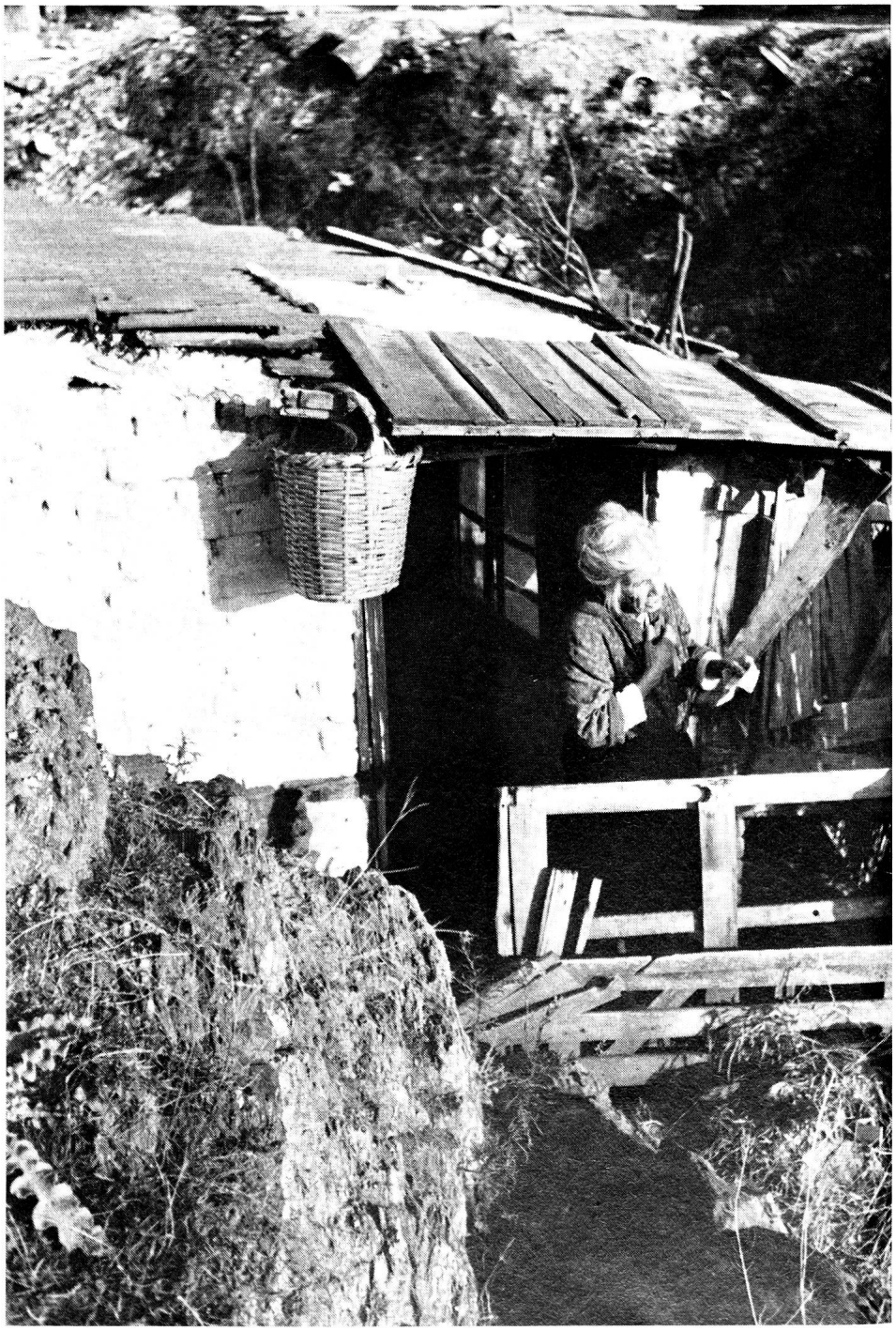

Certes, en retournant en Macédoine voici quelques années, nous y avons trouvé encore de la pauvreté, et parfois des situations très précaires, mais presque plus jamais les masures d'autrefois, indignes d'êtres humains. Le programme d'assainissement des maisons va donc prendre fin maintenant. Mais quelques familles et quelques vieillards isolés – beaucoup de réfugiés arméniens – vivent encore assez misérablement. Ils ont besoin de recevoir des vivres durant l'hiver et, tous les mois, une petite somme en espèces pour payer leurs remèdes et leurs traitements médicaux.

Il y a encore un autre groupe très défavorisé : les invalides qui ne peuvent prétendre à aucune pension. La Croix-Rouge du Liechtenstein, voici un certain temps, a mis une somme considérable à disposition de l'aide aux handicapés en Grèce. Cette opération a été poursuivie avec des fonds provenant des parrainages et touche aujourd'hui une quarantaine d'infirmes. Ce sont surtout des adultes, parfois d'un âge avancé, pour qui une réadaptation n'est pas possible, sans compter qu'il n'y a dans le pays que fort peu d'installations destinées à cet effet. Et même si l'assistance sociale a pris de l'extension en Grèce, il reste toujours des cas dramatiques pour lesquels nous désirons poursuivre notre aide et où nous pouvons apporter de grands soulagements avec de petits moyens.

Pensons un peu, par exemple, à Anna, qui a 50 ans et vit avec sa vieille mère épileptique. Tous ses frères et sœurs sont mariés et ont leur propre ménage. Anna et sa mère doivent faire face à des conditions extraordinairement précaires. Leur propre demeure, qui comprend une pièce et une cuisine, appartient à la mère, mais tous ses enfants peuvent faire valoir leur droit à l'héritage. La mère touche une petite rente mensuelle. En outre, elle se rend chaque dimanche à l'église pour y mendier quelques aumônes. Les médicaments qu'elle doit prendre contre l'épilepsie lui coûtent si cher qu'elle doit souvent renoncer à les acheter, car elle n'aurait alors plus assez d'argent pour vivre. Anna elle-même est une naine. Elle ne travaille qu'un jour par semaine dans une fabrique d'eau minérale et touche un salaire infime. Certes, elle aimerait travailler davantage, mais le chômage qui sévit encore en Grèce ne le lui permet pas. Anna et sa mère sont bien heureuses de recevoir chaque mois notre contribution, qui les aide à subvenir aux grosses dépenses qu'entraînent les achats de remèdes dont elles ont besoin.

Ce n'est là qu'un exemple expressément choisi parmi les dossiers de l'aide à la Grèce. On est saisi, en les parcourant, par le tragique de ces existences. Or, ces dernières années, nous avons pu compter sur l'aide d'une sorte de club particulier, qui groupe une trentaine d'hommes et de femmes. Ceux-ci, au lieu de donner normalement quelque chose à l'occasion d'une collecte, comme le font la plupart des gens, ont décidé de travailler et de mettre sciemment de l'argent de côté afin d'être à même d'apporter des contributions spéciales. Et ils ont donné mandat à la Croix-Rouge suisse d'affecter ces sommes à une aide pratique. Une ou deux fois l'an, ils décident dans quel but ces moyens doivent être utilisés. Depuis 1961, la Croix-Rouge suisse a reçu de ce groupement plus de 120 000 francs, dont la plus grande partie a été affectée à l'aide pour des cas spéciaux en Grèce. Nous leur sommes extrêmement reconnaissants de faire bénéficier de cet appui notre opération de parrainages.